



Janvier 2020

Le Journal de la CGT Finances Publiques 13

Site internet : <http://www.dgfip.cgt.fr/013/>
Courriel : cgt.drfig13@dgfip.finances.gouv.fr
Tél : 01 91 17 92 06 / 97 67

EDITO

Il y a un problème de financement des retraites !

Non. Définitivement non !

De toute façon, moi je n'aurai pas de retraite...

Pourquoi tu n'aurais pas de retraite ? C'est bien parce que nous avons actuellement un **vrai système universel, solidaire et intergénérationnel** – ou un code des pensions (comme les gendarmes ou les policiers !) que chacun.e aura une retraite.

La retraite c'est dans longtemps !

Dis plutôt que tu espères être longtemps à la retraite -et en bonne santé!- et avec un bon niveau de vie.

Et ça, c'est possible !

Avec la « retraite à points » portée par la bande à Macron, les lobbies, les affairistes, les néo-libéraux, et les pseudo-syndicats du vrai renoncement, il y a là le hold-up du siècle sur les cotisations des salarié.es, un Eldorado pour les financiers, des profits en plus grâce à l'exonération sur les hauts (très hauts) salaires. L'Etat néo-libéral veut casser l'Etat social, celui issu du Conseil National de la Résistance.

**Depuis le 5 décembre, la période
de mobilisations, de grève,
de solidarité est inédite.**

La CGT y tient toute sa place.

**Oui, nous nous battons
pour les jours heureux !**

Comité Technique Local Sur les suppressions d'emplois, la méthode, le discours et le résultat

La CGT n'a pas siégé au CTL du 7 janvier 2020 qui doit approuver la répartition judicieuse des suppressions d'emplois à la Drfip 13.

Pour rappel, les suppressions d'emplois au plan national, c'est « officiellement » MOINS 1500 en 2020, puis MOINS 1800 en 2021 et MOINS 1600 en 2022.

Tandis que la cour des comptes pointe en décembre 2019 l'absence de méthodologie de Bercy pour évaluer les milliards de la fraude fiscale, le moindre rendement du contrôle fiscal..., les gouvernements successifs et celui-ci en particulier, n'ont comme premier soucis que de continuer à affaiblir la DGFIP, externaliser des missions, supprimer des emplois, fermer des unités et désertier le territoire en s'attaquant frontalement aux droits et garanties des agents pour aider aux restructurations.

Et c'est avec aplomb et culot que nos directeurs expliquent que le plan Darmanin, c'est pour de meilleures conditions d'exercice des missions !

Ou comment affirmer des intentions et produire l'inverse!

Que nous disent les documents concernant les suppressions d'emplois ?

Tout le monde est concerné. Cette affirmation est censée susciter « l'équité » dans le sulfatage des emplois et par conséquent l'acceptation tacite du mauvais temps; oui quand il pleut ça dégringole sur chaque tête, et ça, c'est équitable !

Mais à y regarder de plus près, tandis que l'administration tente d'expliquer que de l'AGFIP à l'Idiv de classe normale, tout le monde est dans le même bateau concernant l'encadrement, c'est seulement 1 emploi d'AGFIP qui est supprimé au plan national !

Dans la rhétorique... la démagogie ne passe pas inaperçue.

Les suppressions d'emplois dans les directions départementales, ce sont surtout :

Moins 144 A, Moins 575 B (dont 19 géomètres) et Moins 538 C !

Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement ! Mais kess y dit ?

Ensuite il est question de la *contribution proportionnelle aux suppressions d'emplois en fonction des volumes implantés par direction* (évidemment) avec des éléments pondérateurs appelés *mécanismes de franchise* (!), par exemple pour les primo-affectés lesquels nécessitent du temps et sont donc une « charge » (sic) en formation. =>

Ce qu'il faut comprendre : vu le nombre de stagiaires affectés en 2019 et 2020 à la Drfip 13, nous devrions donc être moins touchés par les suppressions d'emplois... Et c'est l'inverse !

Puis une « *décote dégressive en fonction des emplois* » (?) serait appliquée. Ce dernier point est pour le moins nébuleux... Mais on s'en fiche un peu car au final c'est le nombre d'emplois supprimés qui doit coller avec le total annoncé !!!

Comme dirait M. Magnant, directeur général adjoint s'adressant aux agents marseillais « *on va voir si vous arrivez à suivre* » !

Il y a ensuite les « correctifs » apportés aux suppressions brutes d'emplois.

Par exemple le correctif qui prend en compte la dimension « *charge de travail* » et les enjeux pour « *déterminer le volume d'emplois alloué aux départements, et pour chaque « métier » (nous n'avons pas la définition du métier), « une dotation cible en emplois est déterminée selon le produit entre le pourcentage de la « charge » nationale dévolue au département et les emplois mobilisés sur le métier au niveau national* ». *Ça s'applique en plus ou en moins en fonction de la « cible ».*

C'est limpide ? C'est pourtant ce qui est écrit dans les documents officiels.

Autant dire que la cible nationale en emplois est l'élément statistique du travail prescrit (combien ça pèse ou combien ça rapporte et combien ça coûte en emplois) complètement déconnecté de la charge de travail réel et des conditions de mise en œuvre.

Déconnecté du travail réel ? Quel mauvais procès fait là la CGT ! Voici l'apparition d'un paramètre correctif des suppressions d'emplois qualifié d'« environnemental ».

Le correctif « *environnemental* » a pour objet de « *prendre en compte en particulier les difficultés auxquelles sont confrontés les publics entrant en contact avec les services (...) sur des critères de nature socio-économique portant notamment sur la part de population âgée, la part de population considérée comme pauvre au sens statistique ou encore sur les défaillances déclaratives et de paiement* ».

Alors appliqué à la Drfip 13, cela donne quoi ?

Charge de travail, public en difficulté, personnes âgées, tissu socio-économique (chômage, précarité, pauvreté), dans les Bouches-du-Rhône, le correctif est-il appliqué et à quelle hauteur ?

Car nos directeurs expliquent, (si ! si!) se battre pour limiter le nombre d'emplois supprimés !

Ils se battent tellement bien qu'en 2019, c'était MOINS 32 et cette année c'est MOINS 51 !

Soit 59 % en plus d'emplois supprimés ! Vous avez dit restructurations ?

Sachant que d'après les documents un correctif opérationnel est censé faire évoluer le volume des suppressions de manière relativement cohérente (sic!) d'une année sur l'autre et à éviter des écarts trop importants par rapport au taux d'effort moyen national. Ça marche vraiment bien à la Drfip 13 ! Rappel + 59 % de suppressions d'emplois !

Prenons la Trésorerie Amendes Bouches-du-Rhône : agressions, fiches de signalement, fréquentation exponentielle au guichet (PEC des forfaits de stationnement), groupe de travail CHSCT demandé par la CGT : la « *Direction se mobilise* », le représentant du pôle métier assure que la Drfip interpelle la DG, qu'il faut « *revoir le calibrage des emplois* », que le Directeur régional se bat pour obtenir un abondement d'emplois au vu de la sous-estimation de la charge de travail...

Bilan ? 1 Emploi de B supprimé en 2020 !

Bravo ! Sincérité, efficacité, duplicité ! Vive la loyauté envers les agents !

Prenons les SIP et les SIE : Ils sont dans la tourmente du « *nouveau réseau de proximité* » avec les projets de fermetures et fusions. Lors du mouvement du 1er septembre 2019, 17 emplois sont gelés en SIE. (Oui vous avez bien compris, le droit de faire une demande de mutation ce n'est pas le droit à mutation). Fréquentation hors norme des guichets de tous les SIP du département, 2 vigiles à Sadi Carnot... Il est où l'effet du correctif « *environnement, pauvreté, tissu socio-économique* ?

Bref, le Drfip 13 fait le choix de supprimer en 2020 (SIP+SIE) 27 emplois (11B et 16 C).

Anticiper les restructurations, affaiblir les capacités des services. Quand le directeur du pôle pilotage et ressource affirme que « *jamais il n'est supprimé d'emploi l'année de la fusion d'un service* », il faut comprendre 2 choses :

-la première c'est que les suppressions sont anticipées

-la seconde, c'est que nous avons la preuve en direct sur les docs du CTL que cette affirmation ne tient pas !

La Preuve ? Pour les services du cadastre et de la publicité foncière. Alors qu'en 2020 sont prévues les fusions des CDIF Marseille, il est d'ores et déjà proposé de supprimer 2 emplois C dans les CDIF de Marseille et un A+. Et pour 2021 suppression du SPF de Tarascon transformé pour l'instant en antenne avec 2 emplois supprimés dès 2020 .

Alors quand la CGT dit au DG Adjoint Antoine Magnant en visite à Marseille que nous avons la preuve (docs de la DG) que le fil conducteur du « nouveau réseau » est de faire coller les suppressions d'emplois aux restructurations... Voilà ! CQFD !

Enfin, le réseau des Trésoreries. C'est la larme à l'oeil que nos directeurs expliquent que dans les trésoreries, les agents ne sont plus assez nombreux et que leurs conditions de travail se dégradent.

Mais qui a décidé de calibrer les emplois dans les Trésoreries ? La Reine des Neiges ? Aragog ? Le voisin d'en face ? **Ce sont 10 emplois qui sont supprimés : Arles hôpital, Aix hôpital, Aubagne, La Ciotat, Salon (malgré le malaise et le droit d'alerte) ,Arles, Marignane, Vitrolles, Roquevaire (en convalescence), St. Rémy.**

Bilan : MOINS 51 emplois à la Drfip 13.

Pendant ce temps, les décrets pour supprimer les commissions administratives paritaires et pour supprimer la compétence du CHSCT sur les restructurations ont été publiés.

Alors ? Battons nous et renforçons la CGT !

(Pas vu sur Ulysse)

A propos de la visite de M. Magnant à la Drfip 13, directeur général adjoint, de la « géo revisitée », des motivations et des objectifs.

«Ce que avez dit est faux, c'est faux ! C'est ce que vous avez fantasmé, on n'a jamais eu cet objectif là, on n' a jamais eu même d'hypothèse de travail de cette nature »... (Antoine Magnant, Directeur adjoint de la DGFIP)

Voilà la réponse faite à Marseille par le directeur général adjoint le 12/12/2019 face aux affirmations de la CGT : « la géographie revisitée, le nouveau réseau de proximité ont comme objectif prioritaire les suppressions d'emplois ! »

La CGT fantasme ? !

Documents à l'appui, nous démontrons ci-dessous que si quelqu'un ment aux agents, ce n'est pas leur syndicat !

Voici les extraits des documents qui nous servent à.... fantasmer ou...dire la vérité !?!

Ces documents ont été réalisés par le service SPIB 1B de la DG dès le début du second semestre 2018.

1er document

Communes d'implantation		Nbre d'habitants		1		2		3		4	
		Nbre d'agents DGFIP Au 01/01/2018		Hypothèses de resserrement		Réseau cible		Géographie revisitée		Evolution effectifs 2022/2018	
				Opérations		Réseau cible		Opérations			
				Evolution des effectifs Resserment réseau		Nbre d'agents DGFIP Au 01/01/2022		Evolution des effectifs géographie revisitée		Nbre d'agents DGFIP Au 01/01/2022	

Méthodologie : à partir de la situation existante des implantations au 1^{er} janvier 2018, 2 scénarii complémentaires d'évolution sont envisagés :
> **Situation au 01/01/2018 :** situation réelle des structures et emplois par commune d'implantation au 1er janvier 2018
> **Resserrement du réseau :** le scénario est fondé sur les hypothèses de resserrement suivantes, qui emportent des gains de productivité (d'où diminution d'effectifs) : - Organisation du SPL sur un modèle front-office/back-office - Resserrement des SIE dans la limite de 50 ETP par SIE - Resserrement des SIE dans la limite de 50 ETP par SIE - Resserrement des SIP d'une même commune dans la limite de 50 ETP par SIP
> **Géographie revisitée :** scénario consistant, sans remettre en cause le scénario précédent, à relocaliser des services dans les villes dans lesquelles des services ont été fermés en conséquence du scénario précédent et qui présentent les caractéristiques suivantes :

2ème document

Il s'agit d'un document de travail mettant en avant les suppressions d'emplois pour préparer le nouveau réseau de proximité en date de septembre 2018

DGFIP - Bureau SPIB-1B

X/X/2018

Schéma de réorganisation et d'implantation des services départementaux des finances publiques en accompagnement des suppressions d'emplois
« La nouvelle organisation intègre une réduction de X % des effectifs du département entre 2018 et 2022 (passage de X à X ETP). A l'issue de ce projet, la DDFIP serait présente dans X communes du département »

Nous allons rafraîchir la mémoire défaillante de notre directeur général adjoint !

Le gouvernement dès son arrivée au pouvoir donne des instructions claires au ministre chargé de la fonction publique, Dussopt et à Darmanin : « supprimer 50 000 emplois dans la fonction publique d'état ».

Dans ce cadre-là dès début juin 2018, le ministre donne pour instruction de réorganiser la DGFIP pour faire des économies budgétaires en emplois et au niveau du parc immobilier.

C'est le département du nord qui sert de matrice, suivront dans la foulée 6 autres départements préfigurateurs .

Extrait de la note du 25 juin 2018 :

Objet : Géographie envisageable des implantations des services de la DGFIP dans le département du Nord

Comme demandé par le Ministre, mes services en lien avec le directeur départemental se sont livrés à un exercice de projection de ce que pourrait être la géographie des services de la DGFIP dans le département du Nord, après resserrement du réseau, en tirant partie à la fois des possibilités d'organisation en back/front office et des disponibilités domaniales, afin d'éviter une trop forte concentration dans les grands centres urbains.

Conclusion :

Simultanément, les effectifs du département (actuellement de 2900) baisseraient de 420 environ.

CQFD:La géographie revisitée avait comme objectif prioritaire de supprimer des emplois.

A ce stade, la problématique des maisons de service au public (MSAP) n'est pas traitée.

A l'époque les maisons de service au public ,les amuses gueules pour les élus locaux sont considérés comme secondaires.

Vous l'avez compris, il n'est pas question de « proximité » ou « d'accessibilité ». Il n'est question que de supprimer des emplois pour permettre des économies budgétaires !

L'autre objectif de la géographie revisitée est de générer d'importantes économies sur les postes de dépenses relatifs aux loyers et aux frais de gestion des bâtiments (fluides, nettoyage, charges).

À titre d'exemple, les fermetures des petites trésoreries les économies s'évaluent à près de 6 millions d'euros en frais de fonctionnement et près de 13 millions en loyer! Si l'on ajoute la suppression du numéraire, on peut tabler sur d'importantes économies pour le transport de fonds !

Conclusion : oui, ce qui est appliqué – et d'ailleurs le directeur général adjoint en a convenu- c'est la logique de la rentabilité, du profit appliquée aux missions de service public.

Pour nos Trésoreries, c'est simple, voici la fraction du raisonnement de Bercy :

Reste à encaisser après phase amiable
Coût des immobilisations + masse salariale

Ca s'appelle le taux de profit.

Ensuite, créer des services pour des débouchés d'emplois sur lesquels « fantasment » Afip ou Agfip, ça c'est aussi permettre de récompenser les casseurs de l'État social.

Nous sommes bien loin des valeurs du service public, du droit au service public, de l'égalité d'accès et de traitement des usagers. Voilà ce à quoi travaillent les têtes d'oeuf de Bercy.

La CGT, c'est la réalité des faits, la DG, c'est la réalité alternative.



Voilà, c'est simple. Tu pars à la retraite ? Tu es muté.e ? Tu es promu.e ? Tu fais un pot de départ ?

La Drfip 13 met désormais à ta disposition un véhicule de l'administration - avec chauffeur fonctionnaire svp ! - pour aller chercher tes invités à la gare St. Charles.

C'est cool ça ! La CGT dit BRAVO !

C'est avec ces petites attentions que le fameux « tu vas nous manquer » prend toute sa dimension et c'est tout à l'honneur de nos responsables que de savoir accompagner un départ en étant à l'arrivée (dépose-minute) pour accueillir les

invités qui vous sont chers, très chers, très très chers.

Au cas particulier, il s'agissait d'aller chercher à la gare une ancienne directrice régionale de PACA et des Bouches-du-Rhône, AGFIP de classe exceptionnelle, retraitée, laquelle venait participer au pot de départ d'une AGFIP, nouvellement promue dans la Drôme.

Bon, c'est vrai que la ligne 2 du métro est directe entre la Gare St. Charles et la Drfip 13 (métro Perrier). Mais bon, c'est pas tous les jours qu'une retraitée Agfip de classe exceptionnelle vient à un pot de départ !

Pardon ? Prendre un taxi marseillais ? Et pourquoi pas un Uber tant que vous y êtes !

Le retour à la gare de la pensionnée ne nous dit pas si le trajet emprunté fut le plus direct. ;-)

C'est dans ce contexte, que le Drfip 13 a souhaité faire un rappel au règlement, à la « déontologie » et menacer de « service non fait », les agents des SIE de Borde lesquels, quotidiennement, marquent leur opposition à la casse de leurs services et aux transferts de missions à Sadi Carnot, St. Barnabé, Marignane et La Ciotat.

Pourtant, quand les agents se mobilisent c'est pour aborder les enjeux des missions, du service public. C'est une réunion de travail. Ils ne prennent pas, sur leur temps de travail, la caisse de l'administration, pardon la tire, euh, le véhicule terrestre à moteur du service (avec chauffeur) pour aller à la gare chercher une Agfip retraitée pour participer à un cocktail privé.

La morale de cette petite histoire ?

- C'est celui qui conduit qui ne boit pas ?
- Il y a ceux qui boivent, ceux qui trinquent ?
- Il faut indexer les pensions sur les salaires pour pouvoir se payer un ticket de métro ?
- On aurait dû aller au pot de départ ?
- Y'en a pas.

« Qu'est ce que vous nagez bien, chef ! »

*C'est au petit matin que trois zélés agents
Se sont donnés le mot pour laver ensemble
L'affront d'un placard, une affiche cégété.
Elle appelait à la grève tous les agents
Sur le mur gris, proposait le « Tous Ensemble ».
C'était rue Landier, ils se sont exécutés
Sans ordre d'en haut. La bassesse seulement
De ceux qui courbés, attendent un compliment.*

